

Le JOURNAL de l'association



contact@associations-patrimoine.org - 01 42 67 84 00



Rendez-vous aux musées !

Venez découvrir des lieux culturels et patrimoniaux inhabituels et particuliers

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation, d'éducation et de valorisation du patrimoine, notre association continue de mettre en place des partenariats avec des établissements muséaux d'exception.

Ainsi, lorsque vous le souhaitez, vous pouvez profiter de tarifs réduits sur les entrées et les activités (ateliers, conférences, cours de dessins, ...) des musées nationaux **Jean-Jacques Henner** (l'un des rares témoignages accessibles au public de l'architecture privée sous la III^e République, qui a rouvert ses portes à la visite en mai 2016, après plusieurs mois de travaux) et **Gustave Moreau**

(une maison-atelier où l'artiste va vivre avec sa famille, travailler à ses œuvres et créer son propre musée, afin d'y accrocher lui-même ses tableaux). Pour se faire, il vous suffit de présenter à l'accueil desdits musées le *pass* ci-dessus. Ce dernier est aussi disponible par email sur simple demande à :

compta@associations-patrimoine.org

À l'heure où un nouveau rapport de l'Unesco montre que les lieux culturels sont un moteur économique et social très important pour les villes et leurs habitants, il nous semble primordial de mettre en lumière des endroits originaux et insolites, souvent méconnus, qui ont besoin d'accueillir toujours plus de publics pour pouvoir mettre en place et diversifier leurs projets culturels.

EDITO

Les grandes vacances ont sonné. C'est l'heure de laisser le temps au temps, de paresser au lit pour d'agréables grasses matinées, de se délasser au soleil ou de partir se promener dans nos magnifiques régions si étonnantes de diversité.

Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, ce ne sont pas les curiosités qui manquent. Entre une abbaye cistercienne, un jardin médiéval, un château Renaissance, une forêt mystérieuse, une balade nocturne théâtralisée, une visite guidée sur le thème de l'architecture industrielle, le choix est vaste. Il existe aussi de nombreux itinéraires qui allient gourmandise et patrimoine. Que vous soyez amateurs de vin, de bière, de fromages ou autre, partez sur les sentiers de découvertes visuelles et gustatives.

Ouvrez grand vos yeux, votre nez et vos oreilles. L'été vous réserve assurément de belles surprises et des moments inoubliables que vous pourrez partager avec nous à la rentrée !

SOMMAIRE

Les actions	P. 2
L'actualité	P. 3
L'événement	P. 4
L'interview	P. 5
En région	P. 6
Les voyages	P. 7
L'agenda	P. 8

LES ACTIONS

De la valeur patrimoniale des alignements d'arbres

La France était l'un des rares pays européens à ne pas avoir un régime de protection adapté aux alignements d'arbres. C'est maintenant chose faite.

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (publiée à l'été 2016) reconnaît la valeur patrimoniale des alignements d'arbres (qui bordent les routes) et crée un nouveau régime de protection. Elle impose une compensation en nature (des plantations) et financière (entretien) en cas de coupe. Ces dispositions sont désormais inscrites dans le Code de l'environnement.

Un abattage réglementé

La loi interdit de porter atteinte aux arbres constitutifs d'un alignement, sauf si leur état présente un danger pour la sécurité des personnes et des biens, pour la santé des autres arbres, ou « lorsque l'esthétique de la composition ne peut plus être assurée et que la préservation de la biodiversité peut être obtenue par d'autres mesures ».

Au cours de la discussion, des parlementaires avaient fait part de leur crainte d'une sanctuarisation des allées d'arbres empêchant tous travaux. Le texte prévoit donc la possibilité de dérogations pour les besoins de projets de construction.

Toutefois, cela n'empêche pas certains abattages intempestifs, voire inutiles.

Une Virgule de trop

Dans le cadre du projet de Tram 13 express (dit aussi la *Virgule*), Patrimoine-Environnement s'oppose fortement aux dégâts



environnementaux causés par cette nouvelle voie, longue de 3.6 km, devant relier les gares de la Grande Ceinture au RER de Saint-Germain-en-Laye, soit 1,8 km. En effet, contrairement à l'enquête publique qui faisait mention d'un tramway, ce projet porte sur la mise en place d'un train qui entraînera la pose de nombreux poteaux électriques, caténaires et autres clôtures grillagées.

Il est indéniable que tout cela nuit gravement à la préservation de la perspective de l'avenue des Loges (créée par Le Nôtre) et à l'intégrité de la forêt de Saint-Germain-en-Laye.



Dans un premier temps, nous avons donc adressé une lettre à Valérie Péresse, présidente du Conseil Régional d'Île-de-France et du STIF (Syndicat des Trans-

ports d'Île de France). Nous demandions un moratoire sur ce projet de virgule ferroviaire et sur les abattages d'arbres (cette missive a été cosignée par les Vieilles Maisons Françaises (VMF), Maisons Paysannes de France (MPF) et Rempart).

Puis, en décembre, nous avons déposé un recours gracieux contre l'arrêté préfectoral du 30 septembre 2016 portant autorisation de défrichement de près de 4,5 ha (43 455 m²) de forêt, soit plus d'une centaine d'arbres. Tout ceci à moins de 500 m des grilles du château de Versailles qui est pourtant un périmètre protégé. Ce recours a été rejeté.

Le classement en *forêt de protection*, demandé à plusieurs reprises par les associations locales, n'a pas été accordé. Ainsi, début février 2017, le tronçonnage des arbres a débuté.

L'ultime action possible aurait été un recours en contentieux. Néanmoins, les arbres ayant été abattus, ce dernier n'a plus de sens. Bien sûr, comme l'exige la loi, ils seront replantés dans le périmètre de la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Mais, tous ces arbres (plusieurs fois centenaires pour certains) peuvent-ils *vraiment* être remplacés ? La question est ouverte...

L'ACTUALITÉ

Deux concours et une revue

Ce troisième trimestre commence avec les résultats de nos deux concours, et se terminera par la sortie de notre nouvelle revue annuelle.

Concours scolaire

En septembre, vous aviez suivi avec attention le lancement de la 12^e édition du **Meilleur Petit Journal du Patrimoine** auprès des classes de CM1, CM2, 6^e et 5^e. Le thème portait sur *Les lieux de passage*.

L'objectif de ce concours, agréé par l'Éducation nationale, est de faire découvrir aux élèves le patrimoine de proximité, tout en les initiant aux nouvelles technologies de l'information et de communication (NTIC) et au métier de journaliste.

Cette année, les membres du jury ont particulièrement apprécié et distingués deux Petits Journaux pour leur originalité, leur travail de rédaction et la pertinence des sujets traités. La remise des prix s'est tenue le 2 juin 2017.

Un premier prix ex aequo a donc été attribué aux élèves de la 5^e A du collège de Corrèze (académie de Limoges) et aux élèves de CM1-CM2 de l'école de Chambon-sur-Lac (académie de Clermont-Ferrand). Les Corrèzois recevront un abon-



nement de 6 mois au magazine Arkéo Junior. De leurs côtés, les Chambonnaires participeront, grâce à la société Kléber Rossillon, à la visite d'un site patrimonial. L'école recevra également un abonnement de 6 mois au magazine Arkéo Junior.

Pour cette édition, l'Association des Journalistes du Patrimoine a décerné un prix spécial à l'école de Mordelles (académie de Rennes) pour féliciter la fidélité et l'engagement des enseignants au concours du Meilleur Petit Journal du Patrimoine !

www.patrimoine-environnement.fr/concours-scolaire

Concours photographique

Du 24 avril au 27 mai, nous avons lancé un concours photos sur les *Villes à remparts*, thématique en lien direct avec notre revue. Ce concours a été prolongé jusqu'au 30 juin.



© C. Camps

Bravo à Christophe Camps pour son cliché des remparts de Cordes-sur-Ciel (Tarn) qui sera publié dans la revue.

Patrimoine Environnement

Pour information, notre revue annuelle *Patrimoine et Cadre de Vie* change de nom et devient *Patrimoine Environnement*. Dès le mois de septembre, vous pourrez vous plonger dans les pages de ce nouveau numéro.

Les « villes à remparts » seront analysées sous un angle urbanistique, littéraire et juridique. Nous aborderons aussi la problématique de la sauvegarde de ces constructions, avec des exemples concrets issus de nos ateliers en région. Cette édition présentera, en plus, toutes les actions mises en place par notre association au cours de l'année écoulée. Ainsi, vous mesurerez encore mieux toute l'importance de votre soutien amical et financier. En effet, quoi de mieux que des faits pour vous parlez de Patrimoine-Environnement et de toutes ses missions ?

Vous trouverez également quelques portraits de personnalités qui s'investissent dans notre association.

L'info en +

Adhérer à notre association vous permet de recevoir gratuitement la revue.

Si vous êtes intéressés par d'anciens numéros, vous pouvez les acheter directement en ligne sur :

www.patrimoine-environnement.fr/boutique-en-ligne/

L'ÉVÉNEMENT

Participez à la restauration du patrimoine culturel !

Patrimoine-Environnement poursuit son but de transmission de l'héritage culturel en soutenant les projets des associations membres et des adhérents.

Rappelez-vous, en 2016, nous avons mis en place un partenariat avec Dartagnans, une plateforme de financement participatif dédiée au patrimoine.

En effet, en tant que fédération réunissant des particuliers, des associations et des propriétaires, il nous est apparu nécessaire de nouer cet accord pour deux raisons principales :

- aider cette jeune start-up innovante qui s'est spécialisée dans le rayonnement du patrimoine culturel en France
- permettre aux porteurs de projets, adhérents de notre association, de bénéficier de conditions privilégiées, et les accompagner dans leur volonté de participer à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine



© Grange de Camblat

Premier bilan positif

Sur dix projets déposés sur la plateforme de Dartagnans, sept ont été financés à 100% (voire plus pour certains) et les trois autres sont toujours en cours de levée de fonds :

www.dartagnans.fr

La réussite de ce bilan tient à la dynamique des porteurs de projets qui ont réussi à mobiliser autour de leurs campagnes 230 mécènes au total. Cela n'est pas le fruit du hasard. Ils ont sensibilisé leur entourage qui est ainsi devenu un véritable ambassadeur auprès du grand public et des futurs mécènes. Ils ont aussi cherché à rendre leurs projets visibles à chaque occasion (affichages dans les magasins de proximité, réseaux sociaux, ...).

Quels avantages fiscaux pour les mécènes ?

Saviez-vous que vos dons sont défiscalisables ? En effet, depuis la loi sur le mécénat du 1^{er} août 2003, vous bénéficiez de réductions fiscales intéressantes.

Si vous êtes un particulier, vous pouvez déduire 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Si vous êtes une entreprise, l'ensemble des versements au projet permet de bénéficier d'une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du C.A. H.T.

Deux exemples de campagnes réussies

Le projet des jardins du château *les Hirondelles* de Gurgy-la-Ville (Côte-d'Or) vient tout juste d'être financé à 100%.

Les propriétaires avaient besoin de 3 000 € pour redonner vie au jardin et mettre le bassin en eau. Ils ont réussi à récolter la somme de 4 170 € en expliquant clairement au grand public à quel poste seraient affectées les sommes (750 € de terrasse-



© Famille Guerra

ment, 1 000 € de fondations et 1 250 € pour les margelles). A. Guerra, la propriétaire, a tenu à partager sa joie avec toute l'équipe de Patrimoine-Environnement : « Merci beaucoup. Nous avons bien apprécié cette première campagne qui a été une réussite. C'est notamment grâce à votre soutien ! »

De son côté, la campagne de financement participatif pour la confection de nouveaux vitraux et la valorisation des vestiges du chœur de l'ancien Prieuré de L'Enclôître-en-Chaufournais (région Centre) s'est terminée par une récolte de plus de 15 000 €.



© Langevin

Jetez-vous à l'eau !

Soumettre ou bien soutenir des projets de financement participatif, c'est participer à la restauration et à la valorisation du patrimoine culturel.

Que vous soyez porteurs de projets ou bien mécènes, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous puissions vous accompagner dans vos démarches :

contact@associations-patrimoine.org

L'INTERVIEW

Rencontre avec David Ben Si Mohand du musée G. Moreau

Dans le cadre d'un partenariat avec le musée, nous avons rencontré le Secrétaire général qui nous présente ce lieu surprenant.

Parlez-nous de vos missions

J'occupe un poste très polyvalent, car l'équipe du musée est restreinte. Je gère la partie administrative, financière et budgétaire du musée. Je peux aussi travailler sur des questions de communication, de programmation culturelle, de locations d'espaces ou de recherche de mécénat.

Quel est l'intérêt patrimonial du lieu ?

C'est la maison familiale où vécurent Gustave Moreau et ses parents. Le musée a été voulu et créé par l'artiste lui-même. Quelques années avant de mourir, n'ayant pas d'héritier et ayant peur de voir son œuvre dispersée, G. Moreau décide d'agrandir sa maison afin de pouvoir y présenter *des œuvres d'un format digne d'un musée*. Il va absolument tout répertorier et classer.

Autre particularité : l'artiste a lui-même accroché la plupart des œuvres exposées.



© G. Moreau



© G. Moreau

C'est ainsi que près de 115 ans après son ouverture, le musée est resté inchangé. Cela lui confère une ambiance toute particulière. C'est un beau témoignage de cette fin du 19^e siècle, avec cet accrochage à foison des peintures, dessins et aquarelles. On peut dire que le musée Gustave Moreau est la dernière œuvre de l'artiste.

Qu'est-ce qui vous intéresse le plus dans votre métier ?

La richesse et la polyvalence des missions. Je décide et mets en œuvre, de A à Z, les différents projets du musée.

Grâce à une équipe, de petite taille mais particulièrement compétente et dévouée, nous avons réalisé un nombre considérable d'actions depuis plus de 10 ans. Cela va d'expositions temporaires in-situ et à l'étranger, au développement d'activités culturelles (lectures, concerts, cours de dessins, conférences, ateliers pour jeunes publics autour de la

mythologie...). Enfin, la grande chance que nous avons, c'est de travailler dans un lieu patrimonial extraordinairement, beau et envoûtant, et fortement marqué par la présence de l'artiste.

Quelles sont les difficultés de votre quotidien ?

Peut-être à certains moments, le manque de moyens (financiers, humains, techniques). Mais, force est de constater que nous réussissons toujours, et je dirais malgré tout, à mener à bien nos projets. C'est là le plus important. La satisfaction du public nous le prouve à chaque instant.

Musée Gustave-Moreau

14, rue de la Rochefoucauld - 75009 Paris
Tél. +33 (0)1 48 74 38 50 - Fax +33 (0)1 48 74 18 71
www.musee-moreau.fr
info@musee-moreau.fr



EN RÉGION

Il se passe toujours plein de choses dans nos provinces.

Les JPPM : un bilan positif

Les 17 et 18 juin derniers, près de 100 000 visiteurs ont participé aux 20^e *Journées de Patrimoine de Pays et des Moulins* qui ont mis en avant le patrimoine rural. Un bon résultat avec plus de 800 animations, organisées dans toute la France, proposant visites, circuits, expositions, conférences, démonstrations de savoir-faire, spectacles, animations jeune public, concerts et découvertes gastronomiques.



Signalons que 144 sites participaient pour la première fois, et 290 moulins ont ouvert leurs portes aux curieux et passionnés.

Le top 5 des sites les plus fréquentés :

- Antrain (35) : 1 500 visiteurs à la fête médiévale de la motte féodale du Châtel à Marcillé-Raoul
- Cucuron (84) : 1 200 visiteurs à la Bonne Cucuronnade
- Villeneuve d'Ascq (59) : 985 visiteurs au Musée de plein air
- Guérande (44) : 795 visiteurs à l'animation *J'adopte mon patrimoine*, avec les enfants à la Madeleine
- Donnemarie-Dontilly (77) : 750 visiteurs à la fête historique de pays

Ça bouge en région !

La presse en parle !

Nous avons eu une belle publicité avec plus de 250 retombées presse (référéncés par les organisateurs), dont 5 reportages TV et 6 interviews et spots radio. Voici quelques exemples d'articles dans la presse régionale.

Le Petit Bleu des Côtes d'Armor :

« Ces journées sont l'un des fondements d'une activité touristique qui contribue à nous faire vivre ensemble, surtout le témoignage et l'exemple de la volonté de nos ancêtres de construire durablement ce pays qu'ils nous ont transmis ».

La Dépêche du Midi :

« Cette manifestation participe, entre autres, à maintenir l'importance du patrimoine. La transmission au public reste primordiale dans la préservation du patrimoine, car la culture est vivante et en accès libre ».

En conclusion, il ressort de notre enquête que 93% des organisateurs veulent réitérer leur participation lors de la prochaine édition qui aura lieu **les 16 et 17 juin 2018 sur le thème : « L'Animal et l'Homme ».**

www.patrimoinedepays-moulins.org



Notre nouveau délégué

Nous avons le plaisir de vous faire part de la nomination de Bertrand Bailleul, nouveau délégué pour la Normandie.



Gestionnaire de formation, Bertrand Bailleul a été directeur d'hôpital pendant plus de 25 ans. Il a toujours été engagé dans la protection du patrimoine et de l'environnement. Président de l'association Ad'Vienne, il oeuvre à la valorisation des églises rurales du Bessin (le pays de Bessin est une contrée riche en monuments de l'époque médiévale, à commencer par la majestueuse cathédrale de Bayeux).

Contact :

bertrand.bailleul@wanadoo.fr

Un stand à Calais

Les 28 et 29 septembre 2017, Patrimoine-Environnement est invité par l'association Sites & Cités remarquables de France qui organise son 2^e congrès national : *Des Patrimoines à l'économie : réinventons les politiques de nos territoires.*

Vous pourrez donc venir nous rencontrer sur notre stand, et assister aux divers échanges et débats sur la place des patrimoines dans les politiques nationales, régionales et locales.

LES VOYAGES

Toujours plus d'excursions et de visites privilégiées pour ces beaux voyages.

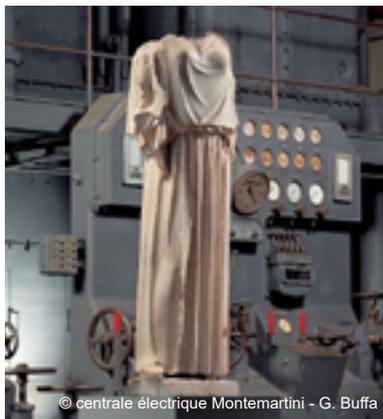
Rome - 18 au 21 mai

Petit retour sur ce superbe voyage où, logés entre la place Navone et le Panthéon, nous sommes partis (re)découvrir les splendeurs cachées de la ville éternelle.

Nous avons pu visiter les jardins de Castel Gandolfo (la résidence d'été des Papes depuis Urbain VIII (1623-1644) où est implanté, depuis le xx^e siècle, l'observatoire astronomique du Vatican), le palais baroque de la famille Colonna (demeure privée qui nous a été ouverte) et l'académie de France à Rome (la célèbre Villa Médicis, palais situé sur le mont Pincio et bâti autour de 1544 sur l'emplacement des anciens jardins de Lucullus).

Nous sommes aussi allés à la centrale électrique de Montemartini, extraordinaire exemple de reconversion en siège muséal d'un bâtiment industriel, où est exposée la collection des musées capitolins.

Pour couronner le tout, nous avons eu l'exceptionnel pri-



© centrale électrique Montemartini - G. Buffa

De Rome à Breda !



© Rome - DR

vilège de visiter la Villa Paolina Bonaparte, villa de style néo-classique bâtie en 1750, et ambassade de France près le Saint-Siège depuis 1950.

De Séville à Cordoue - 21 au 24 septembre

Avec la trace des plus grandes cultures qui l'ont peuplée, la région andalouse se révèle riche, diverse et aussi belle que contrastée. Fuyez donc la rentrée des classes pour aller à la rencontre des mystères de la culture arabo-espagnole.

Capitale de l'Andalousie, Séville dégage une ambiance singulièrement romantique et séduit par ses merveilles patrimoniales. Ses monuments, les nombreux artistes qui y sont nés - ou y ont œuvré, son histoire glorieuse, ses fêtes traditionnelles, mais aussi son climat, ont contribué à sa notoriété.

De son côté, Cordoue doit sa renommée à l'éclat des civilisations qui, à deux reprises, l'ont élevée au rang de capitale. La ville témoigne d'une variété de styles et de goûts architectu-

raux, qui vont du plateresque et de la fin de la Renaissance à l'extravagant baroque espagnol.

Breda - 12 et 13 octobre

Dans le cadre du concours national des Entrées de Ville & Reconquête des Franges Urbaines, Patrimoine-Environnement (en partenariat avec l'association Sites & Cités remarquables de France) organise un voyage d'études à Breda (Pays-Bas) pour les lauréats 2016.

Ce voyage est aussi ouvert aux adhérents, dans la limite des places disponibles (12 places): contact@associations-patrimoine.org

L'info en +

Pour rappel, notre association a déménagé en mai 2017. Vous pouvez dorénavant nous écrire à l'adresse suivante :

**6-8, passage des 2 Soeurs
75009 Paris**

Les téléphones et adresses email restent identiques.

L'AGENDA

 Événement adhérents/grand public

 Événement interne à l'association



JUILLET

début

Proclamation sur Facebook des résultats de notre concours photos

11

Visite guidée du musée Gustave Moreau (Paris)

12

Départ de Magdeleine de Laage, notre webmaster en service civique, et arrivée de sa remplaçante, Gabrielle Genieux

13

Réunion au Ministère de la Culture



SEPTEMBRE

21 - 24

Voyage en Andalousie (Séville et Cordoue)

28 - 29

Patrimoine-Environnement est invitée au 2^e congrès national de l'association Sites & Cités remarquables de France : *Des Patrimoines à l'économie : réinventons les politiques de nos territoires* (Calais).
www.sites-cites.fr/agenda/congres-2017-calais

fin sept.

Sortie du nouveau numéro de notre revue sur la thématique des villes à remparts



OCTOBRE

6 - 7

Voyage à Arras et sa région + atelier sur *Les biens classés au patrimoine mondial de l'UNESCO*
www.patrimoine-environnement.fr/nos-ateliers

12 - 13

Voyage d'études à Breda (Pays-Bas) dans le cadre du concours des Entrées de ville et reconquête des franges urbaines (EDV)
www.sites-cites.fr/agenda/voyage-detude-a-breda-pays-bas